

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Relance du Service D'une Oreille à l'Autre

QUÉBEC, le 19 mars 2024 — L'Association des personnes avec une déficience de l'audition (APDA) est fière d'annoncer la relance du service D'une Oreille à l'Autre, connu aussi sous le nom de DOA. Instauré en 2018 puis, suspendu en période de pandémie, le service D'une Oreille à l'Autre, offre à des personnes à faible revenu, habitant dans la région de la Capitale-Nationale et dans la ville de Lévis, un accès gratuit à des appareils auditifs ainsi qu'à des aides de suppléance à l'audition reconditionnés. Ajoutons que le service DOA est une alternative écoresponsable puisqu'il évite la destruction systématique de milliers d'appareils potentiellement encore utiles.

Pour être en mesure d'offrir le service, l'APDA doit compter sur d'indispensables partenaires. Ainsi, c'est grâce à la collaboration des cliniques d'audioprothésistes *Prévost Audioprothésistes*, *Harmonie Solution – Myriam Brunel*, audioprothésiste, *Aures* ainsi que *Savard Audioprothésistes* que les bénéficiaires du service seront adéquatement appareillés. À ces précieux collaborateurs se joignent les départements d'audioprothèses du Cégep de La Pocatière et du Collège Rosemont dont les élèves effectueront le travail de reconditionnement des prothèses auditives. L'APDA tient également à souligner l'importante collaboration avec l'École des sciences de la réadaptation de la Faculté de médecine de l'Université Laval.

Soulignons que la relance du service DOA n'aurait pu se réaliser sans l'essentiel soutien financier de nos généreux donateurs que sont la *Fondation Mirella et Lino Saputo*, la *Caisse Desjardins de Charlesbourg*, *BPA* (Bouthillette Parizeau), la *Fondation Caroline Durand*, la *Fondation Luc Maurice*, *Mitacs* et *Société Inclusive*.

Enfin, la présidente de l'APDA, madame Louise Villeneuve, précise que : « En 2024, grâce aux efforts investis par notre équipe et à l'appui de précieux partenaires, ce sont quarante personnes vivant avec une déficience de l'audition qui pourront améliorer leur qualité de vie et qui sauront faire profiter la communauté de leur pleine participation à la vie collective. »

À propos de l'APDA

L'Association des personnes avec une déficience de l'audition est un organisme communautaire qui a pour mission de favoriser l'inclusion sociale des personnes vivant avec une déficience de l'audition, en offrant des services d'aide et de défense des droits tout en sensibilisant la population aux besoins de ces personnes et à leur réalité.

- 30 -

Renseignements : Marco Paquin, directeur général
direction@apda.ca
1-855-675-4662